

# Conseil des Sages

Couëron (44)

20  
ans

A stylized blue tree logo with a thick trunk and branches, topped with several blue teardrop-shaped leaves. It is positioned at the base of the number '0' in '20'.

# Le dialogue citoyen est au cœur du « vivre ensemble » de nos sociétés

Favoriser le lien social et la responsabilité partagée, susciter l'envie de participer chez le plus grand nombre, faire échanger entre eux les différents acteurs, leur faire co-construire une vision commune pour des projets ou des politiques publiques plus justes, plus efficaces et plus appropriés... tels sont les objectifs de la ville de Couëron qui s'attache depuis de nombreuses années à faire vivre des dispositifs de démocratie locale.

Consciente que les habitants pratiquent leur territoire au quotidien, notre municipalité souhaite que les Couëronnaises et les Couëronnais puissent s'exprimer et enrichir les projets. Ainsi, afin d'associer le plus grand nombre d'entre eux, nous avons progressivement mis en place plusieurs formes de participation, toutes complémentaires : instances pérennes, comités consultatifs, ateliers citoyens, réunions publiques thématiques...

Premier à être créé en 1996 à l'initiative de Jean-Pierre Fougerat et de son équipe municipale, et aux côtés du Clrpac, le Conseil des sages reste l'une des pierres angulaires de notre politique de démocratie locale. Depuis sa création, il a permis aux personnes retraitées de plus de 55 ans de jouer un rôle actif dans la vie locale... Que de chemin parcouru et de projets réalisés ensemble !

Les membres successifs du Conseil des sages n'ont pas manqué d'énergie et d'investissement pour réfléchir aux sujets soumis par la Ville mais aussi pour se saisir de nombreuses thématiques. Parmi les dossiers traités, certains restent particulièrement emblématiques : l'aménagement des bords de Loire, la mise en place de la statue des droits de l'homme, la création du site intergénérationnel Besson-neau...

Mais le Conseil des sages reste une instance tournée vers l'avenir qui participe en continu à de nombreux sujets d'actualité comme actuellement le Grand débat sur la transition énergétique et l'élaboration du Plan local d'urbanisme métropolitain...

Nous tenons une fois encore à remercier vivement et chaleureusement chaque membre du Conseil des sages, ancien ou actuel, et à souligner l'enrichissement mutuel que ce type d'instance produit aussi bien pour ces citoyens acteurs que pour l'équipe municipale.

Bravo, merci et longue vie au Conseil des sages de Couëron !

**Sylvie Pelloquin**  
**Adjointe à la démocratie locale,**  
**au dialogue citoyen et aux relations**  
**internationales**

**Carole Grelaud**  
**Maire de Couëron**  
**Présidente du Conseil des sages**



*« Mon père me disait : tu es trop jeune pour être chef de village mon fils. Alors, si tu ne veux pas d'histoires, si tu veux éviter de faire des bêtises, entoure-toi des anciens de ton village ! »*

**Kofi Yamgnane - 1989**  
**Maire de St-Coulitz (Finistère)**  
**Fondateur du 1<sup>er</sup> Conseil des sages en France**

*« Les personnes âgées sont souvent considérées comme une charge pour la société ; mais je voudrais l'affirmer ici : les retraités dans la ville ne sont pas une charge mais une chance ! Il est nécessaire aujourd'hui de valoriser la dimension de l'utilité sociale. C'est en ce sens que j'ai proposé la création d'un Conseil des sages à Couëron. Ce ne sera ni un gadget ni une coquille vide... Il sera un pont entre les générations. »*

**Jean-Pierre Fougerat - 27 octobre 1995**  
**Maire de Couëron de 1995 à 2015**

C'est au cours de la campagne électorale de 1995 que les Couëronnais entendirent parler pour la première fois d'un « Conseil des sages ». Un jeune candidat, tête de liste du « Rassemblement des forces de gauche et de progrès », avait proposé la création d'un tel conseil destiné à faire profiter la cité de l'expérience et du vécu des anciens, et à donner à ceux-ci la possibilité de participer activement à la vie de la commune.

Le 18 juin 1995, ce jeune candidat était élu maire de Couëron... Jean-Pierre Fougerat ne se doutait pas alors qu'il allait présider aux destinées de la commune pendant près de vingt ans !

Passant aussitôt de la parole aux actes, le nouveau maire organise, dans le cadre de « Octobre bleu 1995 », un débat ayant pour thème la création d'un Conseil des sages à Couëron. C'est le Comité local des Retraités et des Personnes âgées de Couëron (CLRPAC), assisté du réseau « La Flamboyance » qui est chargé de réfléchir au projet et de proposer les modalités de constitution et de fonctionnement du futur conseil. Les 27 et 28 octobre, c'est une salle de l'Estuaire remplie de 200 participants qui accueille le colloque inaugural du débat, avec la présence de nombreux invités : Kofi Yamgnane, ancien Secrétaire d'Etat à l'intégration et fondateur du premier Conseil des sages en France dans sa commune finistérienne de Saint-Coulitz ; Jean-Marc Ayrault, maire de Nantes et son épouse Brigitte, conseillère générale ; les maires du canton de St-Etienne-de-Montluc et des communes voisines, Indre et St-Herblain; et bien sûr les élus couëronnais. Participent aussi aux débats des représentants d'organismes qualifiés, comme Maurice Bonnet, président du Comité National des Retraités et Personnes Agées ou Maximilienne Levet, fondatrice du Mouvement de la Flamboyance, ainsi que plusieurs délégués de conseils de sages déjà existants comme Blois, Mulhouse ou La Roche-sur-Yon.

A partir de là, la réflexion du CLRPAC prendra toute son ampleur pour aboutir dans l'année 1997 à la définition de principes de base et à un projet de réglementation :

- le Conseil des sages n'est pas un contre-pouvoir, mais une instance de réflexion et de proposition mise en place par la municipalité ;
- il s'inscrit dans le concept de démocratie participative qui veut favoriser l'engagement citoyen dans la vie de la commune ;
- il travaille sur les projets présentés par la municipalité, mais peut aussi soumettre à celle-ci ses propres projets ;
- il a pour vocation la recherche de l'intérêt commun et non particulièrement celui des retraités et personnes âgées ;
- il sera composé de 24 membres au maximum, âgés d'au moins 55 ans, libérés de toute activité professionnelle et résidant dans la commune,
- la parité hommes-femmes sera recherchée .

Le groupe de travail ajoute à cela une proposition originale : les sages seront élus pour un mandat de 6 ans par leurs pairs, c'est à dire tous les couëronnais âgés de plus de 55 ans.

Le 16 octobre 1996 a lieu la première élection. Cette fois, c'est parti : quelques jours plus tard, le 22 octobre, le conseil est officiellement instauré à l'occasion d'une séance publique présidée par Jean-Pierre Fougerat et Kofi Yamgnane, revenu à Couëron pour l'occasion. Et c'est le 15 novembre qu'a lieu la première séance plénière de travail : les 22 sages couëronnais élus sont désormais prêts à œuvrer, à mettre leur expérience au service de la commune.



Octobre 1996 - La première équipe du Conseil des sages

Dès le début de son mandat, la première équipe est appelée par la municipalité à travailler sur un grand projet : l'aménagement des bords de Loire et du site industriel de l'ancienne usine de Pontgibaud. Certes, les sages ne se transforment pas soudainement en maîtres d'œuvres, mais leur connaissance du site, de l'usine où certains d'entre eux ont travaillé, permettra d'apporter un regard avisé sur le projet. L'autre grande affaire de cette première mandature sera la statue des droits de l'homme, érigée au carrefour des rues Alexandre Olivier et François Blancho, une statue symbolique pensée et façonnée par le doyen des sages : Roger Tual. Elle travaillera également sur l'aménagement des entrées de la ville et des boulevards, ainsi qu'à un travail en commun avec le Conseil des jeunes pour la conception d'un CD-Rom intitulé « Mémoire vivante » destiné, par un moyen ludique, à sensibiliser les jeunes sur l'histoire de Couëron.

Le 24 octobre 2002, c'est la seconde élection au conseil. Seule la moitié des postes est renouvelée, les 12 autres membres restant en place pour trois ans afin d'assurer le recouvrement des affaires. Ce rythme de 3 années sera désormais conservé pour toutes les élections suivantes, permettant un fonctionnement continu de conseil tout en ouvrant régulièrement la porte à de nouveaux sages.



2004 - Les sages en bord de Loire

Avec l'expérience acquise par la première équipe et l'arrivée des 12 nouveaux élus, le conseil trouve rapidement son rythme de croisière... Une réunion plénière tous les deux mois sous la présidence de M. le Maire, et le travail en commissions spécialisées recouvrant tous les domaines de réflexion : affaires sociales et solidarité, vie de la cité, environnement et développement durable, mémoire et patrimoine, relations extérieures.

Dans ces années 2000, le gros dossier est le projet « Bessonneau », ce site intergénérationnel rassemblant des appartements locatifs ou en accession à la propriété, des logements sociaux, des appartements adaptés aux personnes handicapées, une crèche associative, un centre médico-social et un cabinet de médecins, le tout organisé autour d'un vaste espace arboré destiné à favoriser les rencontres et retrouver « l'esprit de village ».



L'équipe 2005-2008

Bessonneau restera comme l'exemple même de ce que le Conseil des sages peut apporter : à l'origine du projet avec le CLRPAC, il saura convaincre les élus et les pouvoirs public de son bien-fondé et s'investira au fil des mois dans sa réalisation, jusqu'à l'inauguration en juin 2012, et même après dans le cadre de l'animation du site.



L'équipe 2008-2011

Dans le même temps et par la suite, le conseil travaillera sur de nombreux dossiers, ceux soumis par la municipalité mais aussi ceux relevant de leurs initiatives. Parmi toutes ces affaires, on peut citer :

- l'étude de la 2<sup>e</sup> structure d'accueil pour les personnes âgées, en liaison avec le CLRPAC, la municipalité, le conseil général et les porteurs de projets.
- les conditions de déplacement et d'accès des personnes handicapées,
- l'étude du projet « ZAC Rives de Loire » avec les problèmes de pollution du site par l'activité industrielle,
- le réaménagement de la place Charles de Gaulle, avec le projet de halle centrale dite « Le Carbet »,
- la proposition de création d'un lieu de mémoire dédié à l'histoire de Couëron, en particulier son histoire industrielle,
- le devoir de mémoire entretenu par la participation du conseil à la cérémonie mémorielle du 11 novembre,
- le suivi de l'état des quais, totalement rénovés au début des années 2000, mais soumis depuis à plusieurs types de dégradation,
- la création d'une déchetterie ou d'un écopoint à Couëron,
- le projet « ZAC Langevin » en centre bourg (ferme Martin, lycée et collèges, cimetière, parkings)
- l'aménagement de la Tour à Plomb pour en faire le monument symbolique de la Basse-Loire (belvédère, lieu de mémoire, espace pédagogique)
- l'organisation de cafés-débats sur des thèmes de société.

Le conseil s'investira aussi dans les grands dossiers de Nantes-Métropole : les débats « Nantes - La Loire et nous » et la transition énergétique, « Ma ville demain », le Plan Local d'Urbanisme métropolitain « PLUm », le Plan Communal de Déplacements Doux, l'optimisation de l'éclairage public. Il participera aussi au Conseil de développement métropolitain.

Il interviendra à l'Ecole d'Infirmière de Nantes (module gérontologie) sur le thème de la place des anciens dans la cité, ainsi qu'à l'université permanente (module « Découverte de l'estuaire ») sur l'histoire de Couëron et son développement contemporain.



Séance Plénière - Salle du Conseil municipal

Invité ou sollicité par les médias, il participera à l'émission « Transbordeur » sur Télénantes, dans un échange sur la démocratie participative; il fera l'objet d'un reportage sur Radio-Canada dans le cadre d'une enquête sur la vie des retraités en France. Il aura même son « quart d'heure de célébrité » en passant sur TF1 dans le journal de Jean-Pierre Pernaut ! Sans oublier de nombreux articles dans la presse locale, Ouest-France, Presse-Océan ou Le Télégramme de Brest. Le journal La Croix marquera aussi son intérêt en publiant un long article sur le conseil couëronnais, en prenant comme exemple le site intergénérationnel Bessonneau depuis la conception du projet jusqu'à sa réalisation.

### **Une aide précieuse !**

S'agissant du fonctionnement et de l'organisation, il ne faut surtout pas oublier l'aide du Cabinet du Maire et du service développement durable et démocratie locale de la ville, en particulier des secrétaires attachées au suivi du conseil : convocations, courriers, réservation des salles, comptes-rendus de réunions, préparation des élections, etc...

Un grand merci à Françoise Lemétayer, qui a occupé ce poste de 1996 à 2013, et à Alice Dalmenesche qui lui a succédé en 2013, ainsi qu'à Pascale Johannsson et à tout le personnel du service.

Enfin, il restera toujours ouvert vers l'extérieur. Il sera partie prenante dans les rencontres avec les autres conseils de sages : ceux des communes de Nantes-Métropole (La Montagne, Le Pellerin, Bouaye, Sautron, Saint-Sébastien, Brains), ceux des départements voisins dans le cadre des assises régionales, et plus largement les conseils des autres régions lors des congrès annuels de la Fédération nationale.

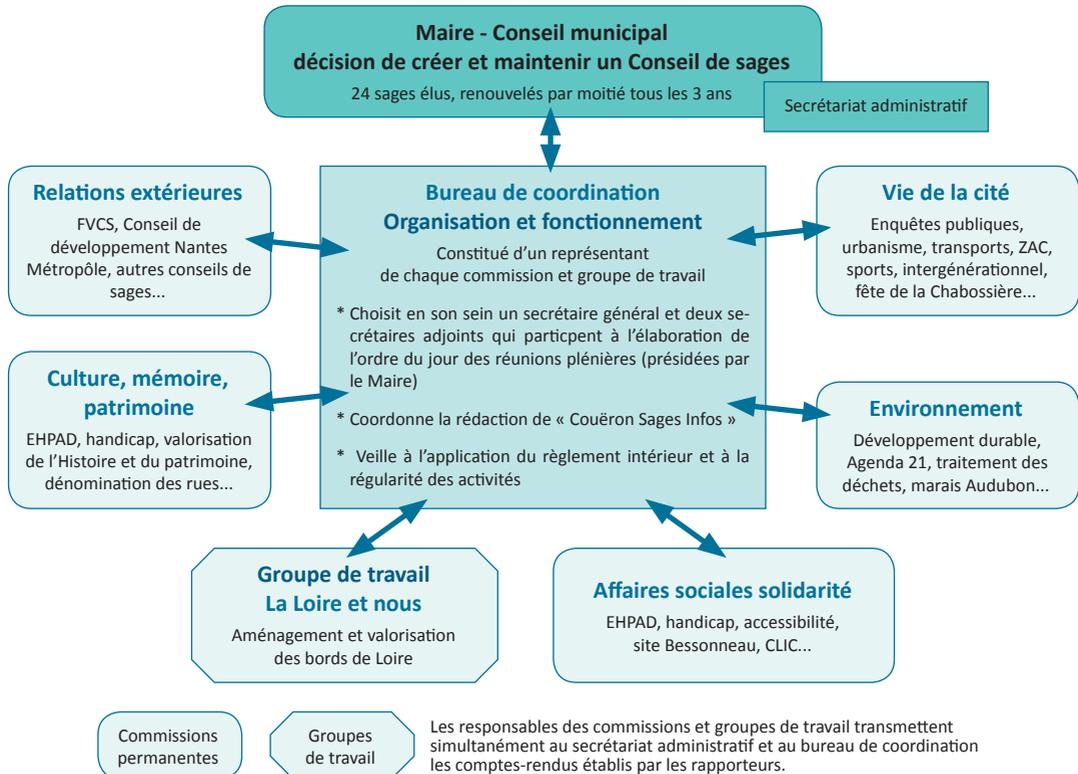
Couëron, du fait de son ancienneté, sera aussi souvent sollicité pour participer à des réunions publiques dans des communes du département désireuses de créer un conseil.



En octobre 2014, l'élection de renouvellement de la moitié sortante montre à l'évidence l'intérêt des Couëronnais pour le Conseil des sages : un afflux de candidatures se manifeste ! Et c'est une nouvelle équipe très motivée où pour la première fois la parité hommes-femmes est atteinte, qui se met en place avec une organisation restructurée pour mieux appréhender les nouveaux sujets de réflexion, notamment dans le cadre de l'intercommunalité .

# Organigramme

avec indication de centres d'intérêts de chaque commission et groupe de travail



## Quel bilan au bout de 20 ans ?

Si l'on veut dresser un bilan de l'action du Conseil des sages, il faut se souvenir qu'à l'origine celui-ci répond à deux objectifs:

- faire bénéficier la collectivité du vécu et de l'expérience des anciens, qu'elle ait été acquise sur le plan professionnel, associatif ou personnel,
- apporter aux retraités et personnes âgées le moyen de participer activement aux affaires de la cité, de ne pas se sentir à l'écart de la vie communale.

C'est donc un contrat gagnant-gagnant qui est ainsi proposé.

Il faut aussi se souvenir que le conseil est une structure de réflexion et de propositions, et qu'elle n'a donc aucun pouvoir de décision.

Partant de là, on peut estimer que le rôle du Conseil des sages a été largement positif. Certes, toutes les propositions n'ont pas été retenues par la municipalité, mais l'influence des sages apparaît dans de nombreux dossiers, même si cela ne paraît pas évident au premier abord. On peut aussi penser que des projets non retenus pour des raisons budgétaires trouveront ultérieurement une réalisation. Ainsi, par exemple, la mise en valeur de la Tour à Plomb ou le réaménagement de la place Charles de Gaulle pour lequel Jean-Pierre Fougerat s'était engagé à considérer notre projet au même titre que celui des urbanistes lorsque viendrait le moment de la réalisation.

Sans doute y eut-il au cours de ces 20 années quelques regrets et frustrations ? C'est compréhensible : lorsqu'on a longuement travaillé sur un dossier, on aimerait évidemment le voir aboutir, mais c'est la règle du jeu : les décisions appartiennent aux élus de la municipalité (ou de plus en plus souvent à ceux du Conseil communautaire de Nantes-Métropole !).

Mais s'il est une chose pour laquelle la grande majorité des 75 Couëronnaises et Couëronnais passés par le Conseil des sages depuis 1996 se retrouve, c'est bien l'enrichissement personnel que cet engagement a pu leur apporter !



**Assemblée générale constituante de la FVCS  
Nantes, 10 mai 2005  
Kofi Yamgnane - Jacques Auxiette - Jean-Pierre Fougerat**

### **Couëron et la Fédération des Villes et Conseils de sages**

Au début des années 1990, plusieurs villes ayant mis en place un Conseil des sages s'étaient associées pour former une fédération destinée à favoriser les échanges et élargir les domaines de réflexion. Sous l'impulsion notamment de Kofi Yamgnane, initiateur du 1<sup>er</sup> conseil à St-Coulitz, de Jack Lang, alors maire de Blois, et de Jacques Auxiette, maire de La Roche-sur-Yon, cette union avait pris le nom de « Fédération des Villes Sages » et s'était dotée d'une charte dite « Charte de Blois ». Malheureusement, cette fédération a peu à peu décliné pour se retrouver pratiquement en sommeil au début des années 2000.

C'est alors que le Conseil des sages de Couëron, avec en particulier Jean-Claude Maisonneuve, Michel Gourhand et Jean-René Morandeau, décida de relancer l'idée de fédération. Après de nombreuses rencontres avec d'autres conseils et un colloque organisé à Couëron les 6 et 7 mai 2004, avec des représentants de plus d'une trentaine de villes, l'initiative couëronnaise finit par porter ses fruits : le 10 mai 2005, une assemblée générale constituante, tenue à l'Hôtel de Région de Nantes, consacrait la relance de la fédération sous le nouveau nom de « Fédération des Villes et Conseils de sages (FVCS) ».

Et comme pour mieux souligner le rôle de Couëron dans cette affaire, le premier président élu par l'ensemble des participants s'appelait Jean-Pierre Fougerat !

## ILS, ELLES, ONT ÉTÉ SAGES...

### Récapitulatif des effectifs du Conseil des sages depuis sa création

<b>Période 1996 2002</b>	Marie Bioret - Viviane Burban - Henri Cougnaud - Pierrette Delbert - Michel Gourhand - Robert Gourhand - Marcel Hudhomme - Lucienne Jaddus - Bernard Jubeau - Thérèse Langlais - Jean Lucas - Jean-Claude Maisonneuve - Jean-René Morandeau - Pierre Pinel - Monique Radigois - Robert Radigois - Jeanne Raimondeau - Jeannine Ricordeau - Henri Tromelin - Roger Tual - Jean Viaud - Michel Plaud
<b>Période 2002 2005</b>	Denise Aubineau - Francis Barré - Marie Bioret - André Bretécher - Viviane Burban - Michèle Chaumereuil - Henri Cougnaud - Pierrette Delbert - Marie Dzépina - Yvette Froloff - Gérard Gallerand - Michel Gourhand - Robert Gourhand - Lucienne Jaddus - Jean-Claude Maisonneuve - Alain Martin - Jean-René Morandeau - Gengu Owczarek - Marcel Padioleau - Jean Picherit - Michel Plaud - Jean Viaud - Jacques Launay - Michel Gicquel - Lucien Pégé - Robert Dessaivre.
<b>Période 2005 2008</b>	Denise Aubineau - Francis Barré - André Bretécher - Michèle Chaumereuil - Pierrette Delbert - Robert Dessaivre - Marie Dzépina - Jacqueline Evano - Gérard Fouillet - Yvette Froloff - José Fribourg - Gérard Gallerand - Michel Gourhand - Jacques Launay - René Lemaître - Jeannine Maisonneuve - Alain Martin - Monique Normand - Gengu Owczarek - Marcel Padioleau - Lucien Pégé - Jean Picherit - Pierre Pinel - Michel Plaud - Marie-Thérèse Pouleau - Paul-Max Viau - Daniel Baraud
<b>Période 2008 2011</b>	Daniel Baraud - Marie-Thérèse Bevand - Paul Bretécher - Michèle Chaumereuil - Gilbert Courgeon - Robert Dessaivre - Marie Dzépina - Jacqueline Evano - Gérard Fouillet - Yvette Froloff - Gérard Gallerand - Gilette Kubiak - Jacques Launay - René Lemaître - Jeannine Maisonneuve - Alain Martin - René Monneray - Monique Normand - Gengu Owczarek - Lucien Pégé - Jean Picherit - Pierre Pinel - Marie-Thérèse Pouleau - Joël Sénard - Paul-Max Viau - Alain Liévin - René Monneray - René Paulay
<b>Période 2011 2014</b>	Daniel Baraud - Bernard Barré - Marie-Thérèse Bevand - René Blérald - Paul Bretécher - Yves Bretécher - Louis Breton - Christian Chaumuzeau - Gilbert Courgeon - Marie Dzépina - Pierre Fleury - Yvette Froloff - Gérard Gallerand - Michelle Gautier - Françoise Gendek - Gisèle Julé - Gilette Kubiak - Joëlle Lechevallier - René Monneray - Gengu Owczarek - René Paulay - Jean Picherit - Marie-Thérèse Pouleau - Joël Sénard
<b>Période 2014 2017</b>	Joël Arsicault - Claude Arteaud - Corinne Arzur - Michèle Aubineau - Bernard Barré - René Blérald - Yves Bretécher - Louis Breton - Christian Chaumuzeau - Armand Fleury - Raymonde Gaudin - Michelle Gautier - Françoise Gendek - Patrick Guinot - Gisèle Julé - Lucja Kowalczyk - Joëlle Lechevalier - Serge Legrand - Nicole Michaud - René Paulay - Marie-Thérèse Pouleau - Michel Prampart - Anita Taboada - Monique Villette.